

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon 453/2010/CE

## Ciment Express

### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. **Identificateur de produit** : Ciment Express
- 1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** : Pas d'autres informations importantes disponibles
- Emploi de la substance/de la préparation** : Agent d'étanchéité
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : fischer S.A.S.  
12 rue Livio – F-67100 STRASBOURG  
Tél. 03.88.39.18.67  
Fax 03.88.39.80.44  
info@fischer.fr
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** : Numéro Orfila : 01.45.42.59.59

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Néant.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :**

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant.

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **Indications complémentaires:**

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### SECTION 3 : Composition / information sur les composants

#### 3.2. Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux :** néant.

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# Ciment Express

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Recueillir par moyen mécanique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Aucune mesure particulière n'est requise.

## Ciment Express

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1 Paramètres de contrôle:

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:**  
N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
- Aspect:

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Couleurs diverses
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé
  
- valeur du pH: Non déterminé
- Changement d'état:

Point de fusion:	Non déterminé
Point d'ébullition:	100°C.
- Point d'éclair: Non applicable
- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable

## Ciment Express

· Température d'inflammation:	Non déterminé
· Température de décomposition:	Non déterminé
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
· Pression de vapeur:	Non déterminé
· Densité à 20 °C:	1,66 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative:	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
· Viscosité:	
Dynamique	Non déterminé
Cinématique:	Non déterminé
· Teneur en solvants:	
Eau:	7,9 %
VOC (CE)	0,38 %
VOC (CE)	7,2 g/l

**9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

#### 10.2 Stabilité chimique

##### Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

#### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### · Toxicité aiguë:

##### · Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Pas d'effet d'irritation.

· des yeux: Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

##### · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

# Ciment Express

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- <b>Catalogue européen des déchets</b>	
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1 No ONU

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

### 14.4 Groupe d'emballage

- **ADR, IMDG, IATA** néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

**Marine Polluant:** non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## Ciment Express

- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: -

### SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Étiquetage des «articles» traités conformément au règlement (UE) 528/2012, l'article 58**

Ce produit contient un conservateur contre la détérioration microbienne.

Contient: mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -**

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16 : Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)